



RÉFÉRENT SANTÉ ET SÉCURITÉ - NIVEAU 1

OBJECTIF(S)

- Définir les missions et le rôle du référent santé et sécurité.
- Maîtriser les enjeux et le cadre législatif de la prévention des risques professionnels.
- Évaluer les risques dans l'entreprise et repérer leurs facteurs de création.
- Participer à la démarche de l'évaluation des risques et à sa transcription dans le document unique et définir des actions de prévention durables.

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Personnel élu CSE/CSSCT.

Accompagnateur ou animateur de la santé et de la sécurité au travail.

PRÉREQUIS

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

DURÉE

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

De 1 à 8 stagiaires.

PROGRAMME

JOUR 1

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

- Code du Travail.
- Code de la Sécurité Sociale.
- Code de l'Environnement.
 - Incidence de la loi 2021-1104 « Climat et résilience ».

VEILLE RÉGLEMENTAIRE

COMPTE DE PÉNIBILITÉ

MON COMPTE FORMATION

AT/AdT/MP

- Définitions.

- Conséquences.
- Mécanisme de survenue.

JOUR 2

ANALYSE DU RISQUE

- Différents risques.
- RPS / QVT.

ÉVALUATION DU RISQUE

- Criticité.
- 9 principes de prévention.
- Protocole de sécurité.
- Registre de sécurité.

RÉDACTION DU DUERP

ÉVALUATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Séances de formation en salle.

Étude de cas concrets.

Exercices pratiques.

Travail en intersession.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Un formateur pour 8 stagiaires.

Livret et Diaporama.

MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

ÉVALUATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES

CONSIGNES PARTICULIÈRES
